



SIMDUT 2015



FRANCAIS

ANGLAIS

ESPAGNOL

Le SIMDUT est conforme au « droit de savoir » des travailleurs selon lequel ces derniers doivent connaître la nature des dangers présents dans le lieu de travail et les mesures de contrôle à prendre à cet égard.

Au Canada, la législation actuelle en matière de santé et sécurité au travail exige que les travailleurs soient informés des risques qu'ils peuvent courir dans le cadre de leur emploi. Le SIMDUT fournit donc aux employeurs et aux travailleurs un outil supplémentaire leur permettant d'accroître leurs connaissances sur les matières dangereuses.

Public cible Avis légal

Elle s'adresse à toute personne exposée de près ou de loin à des matières dangereuses dans son milieu de travail.

La méthode d'apprentissage pour cette formation en ligne est axée sur l'interactivité, le dynamisme et l'auto-apprentissage. Le suivi se fera au rythme de l'apprenant en fonction de ses disponibilités. Votre compréhension et les compétences acquises seront évaluées à la fin des différents modules.

Ainsi, vous devrez répondre correctement à l'ensemble des questions du module en cours qui seront présentées sous forme de « vrai ou faux » ou « à choix multiples » afin de poursuivre votre progression. En cas d'échec, vous devrez reprendre ce module.



D'ailleurs, aucune autre formation ou expérience n'est requise.

Aucun avis légal n'est relié à cette formation.

Intégrité intellectuelle

Vu le sérieux de la démarche et de l'importance du savoir-faire relevant de cette formation, SSTenligne vous invite à respecter l'intégrité de la formation ainsi que ses questionnaires.

Nous vous recommandons de répondre au meilleur de vos connaissances, sans aide et sans plagiat.



Apprentissage visé

SIMDUT 2015

Module 1	Accueil
Module 2	Cadre légal
Module 3	Pictogrammes
	Produits hors SIMDUT
Module 4	Classes et catégories de danger
Module 5	Étiquettes
	Étiquette du fournisseurÉtiquette du lieu de travail
Module 6	Fiches de données de sécurité - Partie 1
	– Rubriques 1 à 8
Module 7	Fiches de données de sécurité - Partie 2
	- Rubrique 9
Module 8	Fiches de données de sécurité - Partie 3
	– Rubriques 10 à 16
Module 9	Conclusion

